

Le Maire,  
**Maurice BATTAS**



Envoyé en préfecture le 04/07/2019  
Reçu en préfecture le 04/07/2019  
Affiché le 5/07/2019  
N° : 022-200056703-20190701-DB20190709-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

COMMUNE DE PORDIC

N°2019-07-09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-neuf le 1<sup>er</sup> Juillet à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 21 Juin 2019, se réuniront en séance publique sous la Présidence de Monsieur Alain JOUANNY 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Pordic.

**ETAIENT PRESENTS :** Alain JOUANNY, Jean-Luc BERTRAND, Jean-Claude QUETTIER, Marie Claire HOURDEL, Loïc TARDY, Monique LE VEE, Florence LE CORVAISIER, Isabelle DESFEUX, Pierre-Anne LE GOFF, Evelyne LE GUEN, Guy RUSELLE, Yves LAMOUR, Louis EOUZAN, Marie-Pierre COLLIN, Annie GOUEZEL, Brigitte MANON, Jeannine CLOAREC, Noëlla CONNEN, Michel CHEVE, Philippe PLESSIX, Andrée VIOUGEA, Michèle CARMES, Claudine ADAM, Robert ROLANDO, Rémy LE GRAND, Yannick GUILLOU, Françoise MICHEL, Yvon SOULABAIL, Gilbert MALLEDANT, Joël DEFONTENAY, Nelly MORO, Martine BOSCHER, Pascal URO, Guylaine TUDOT, Olivier LE DU.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. Maurice BATTAS donne pouvoir à M. Alain JOUANNY  
Mme Emmanuelle COTTIN donne pouvoir à M. Louis EOUZAN  
M. Patrick DELAMARRE Donne pouvoir à Mme Florence LE CORVAISIER  
Mme Nicole LE LANNON donne pouvoir à M. Joël DEFONTENAY  
Mme Gwenaëlle GEOFFROY COADIC donne pouvoir à Mme Jeanine CLOAREC  
Mme Nathalie LONCLE donne pouvoir à M. Olivier LE DU  
M. Joseph LE POTTIER donne pouvoir à M. Jean Luc BERTRAND  
Mme MF BLOT LE POTIER donne pouvoir à M. Rémy LE GRAND  
Mme Laëtitia MORIN donne pouvoir à Martine BOSCHER

**ABSENT / EXCUSE :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Monsieur Louis EOUZAN

*Nombre de conseillers en exercice : 44*

*Nombre de présents : 35*

*Nombre de votants : 44*

\*\*\*

9) Demande de subvention auprès de la DRAC pour le projet d'action culturelle « La Horde » :

Rapporteur : M. Yves Lamour, conseiller délégué à la Culture

La Ville de Pordic met en œuvre sa politique culturelle en soutenant non seulement la diffusion artistique dans le cadre de la programmation du centre culturel de La Ville Robert, mais aussi l'élaboration d'actions culturelles en direction de publics variés, avec une attention toute particulière pour le public jeune et familial.

Dans le cadre de la saison 2018-2019, le centre culturel a mis en place pour la 1<sup>re</sup> fois un projet d'action culturelle particulièrement novateur : la Horde, une odyssée artistique familiale. Elaboré avec la complicité des artistes accueillis en résidence et en création au centre culturel, ce projet se

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 022-200056703-20190701-DB20190709-DE

déploie autour de rendez-vous multiples et complémentaires impliquant adultes et enfants dans un véritable processus de découverte de la fabrique du spectacle vivant et de son environnement à travers des univers et des auteures variées : rencontres pendant les répétitions, ateliers artistiques, veillées de lectures, sorties spectacle...

**Objectifs :**

- > sensibiliser les familles à la création artistique (répétitions, ateliers, spectacles)
- > faire découvrir des univers artistiques et des équipements culturels multiples sur le territoire et hors territoire
- > créer une proximité et un dialogue entre les familles et les artistes
- > proposer un temps de partage unique entre un parent et son enfant
- > favoriser les rencontres entre les habitants d'un même territoire

Dans le cadre de la saison 2019/2020, le centre culturel souhaite poursuivre ce projet en direction d'un nouveau groupe tout en conservant le lien avec le 1<sup>er</sup> groupe. Afin de soutenir le centre culturel dans l'ensemble des dépenses liées à la mise en œuvre de ce projet, la Ville sollicite une demande d'aide auprès de la DRAC Bretagne de 5 000 €.

*La commission culture du 20 juin a rendu un avis favorable.*

***Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :***

- **De solliciter une aide à la DRAC - Bretagne pour l'ensemble des résidences de créations organisées par le centre culturel de la Ville Robert en 2019.**

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Maurice BATTAS.

